

**Règlement Complet**  
**Jeu avec obligation d'achat**  
**« Envie de bien manger 2019 – GÉANT »**

## Article 1 – Sociétés Organisatrices

La Société LACTALIS FROMAGES, Société en Nom Collectif au capital de 3 307 840 €, dont le siège social est situé ZI des Touches Bd Arago, 53810 Changé immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval sous le numéro SIREN 402 757 751, agissant tant en son nom et pour son compte qu'au nom et pour le compte des sociétés ci-après :

- LACTEL, Société en Nom Collectif au capital de 64 000 € dont le siège social est situé Boulevard Arago, Zone Industrielle des Touches, 53810 Changé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval sous le numéro SIREN 402 751 036.
- LACTALIS BEURRES ET CREMES, Société en Nom Collectif au capital de 186 784€, dont le siège social est situé Les Placis - 35230 Bourgbarré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro SIREN 402 776 322.
- LACTALIS NESTLE ULTRA FRAIS MARQUES, Société Anonyme au capital de 67 636 170€, dont le siège social est situé 2 rue du Centre, Immeuble Horizon II ATRIA, 93160 Noisy Le Grand, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro SIREN 350 063 384,
- SOCIETE DES CAVES, Société par Actions Simplifiée au capital de 4 880 048 €, dont le siège social est situé 2 avenue François Galtier – 12250 Roquefort Sur Souzou, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rodez sous le numéro SIREN 925 480 030.

(Ci-après collectivement dénommées, les « Sociétés Organisatrices »)

Organise un **Jeu avec obligation d'achat** intitulé « Envie de bien manger 2019 – GÉANT », accessible exclusivement sur internet via l'URL suivant : [www.enviedebienmanger.fr/geantcasino](http://www.enviedebienmanger.fr/geantcasino) (ci-après dénommé « le Site du Jeu »), du 21/05/2019 10h00 au 02/06/2019 inclus, selon les modalités décrites dans le présent règlement. (Ci-après dénommé le « Jeu »)

## Article 2 – Supports de Jeu et conditions de participations

Le Jeu est organisé en France Métropolitaine (Corse incluse) dans les magasins GÉANT-CASINO participants dont la liste figure en Annexe 1 audit règlement (ensemble les "**Magasins GÉANT-CASINO Participants**") du 21/05/2019 10h00 au 02/06/2019 inclus.

Le jeu sera annoncé :

- via le site du Jeu [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino)
- via un encart dans les prospectus GÉANT ou CASINO diffusés entre le 21/05/2019 et le 02/06/2019 inclus.
- via un appel promotionnel sur des éléments de communication mis en place dans les Magasins GÉANT-CASINO participants, entre le 21/05/2019 et le 02/06/2019 inclus.
- La participation au Jeu est ouverte, sur le site Internet d'accès gratuit [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino) à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, hors Corse (ci-après, « le Participant »).

Sont exclus de toute participation les personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, à l'organisation, à la réalisation ou à la gestion du Jeu, le personnel des Sociétés organisatrices, ainsi que les membres de leur famille en ligne directe. En cas de litige, un justificatif d'identité pourra être demandé.

La participation au Jeu se fait exclusivement par Internet, à l'exclusion de tout autre moyen. Il est par ailleurs nécessaire de disposer d'une adresse électronique valide pérenne et non temporaire pour participer.

Seront considérées comme invalides les adresses de courrier électronique temporaires et/ou anonymes (et notamment les terminaisons de type : youumail.com, youpymail.com, yopmail.com, brefmail.com, mailcatch.com,

yopmail.fr, yopmail.net, cool.fr.nf, jetable.fr.nf, nospam.ze.tc, nomail.xl.cx, mega.zik.dj, speed.1s.fr, courriel.fr.nf, moncourrier.fr.nf, monemail.fr.nf, monmail.fr.nf, etc.), ainsi que les adresses de courrier électronique provenant de domaines créés et/ou déposés à l'occasion du Jeu. Un même foyer ne pourra utiliser qu'une seule adresse électronique pour participer au Jeu.

Toute participation doit être loyale : il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier le dispositif de jeu proposé. Il est par conséquent notamment totalement interdit de jouer avec plusieurs adresses électroniques reliées à une même personne physique majeure ainsi que de jouer avec une adresse électronique ouverte pour le compte d'une autre personne.

La participation au Jeu est réservée aux personnes physiques majeures qui valident manuellement et personnellement leur participation.

La participation au Jeu est strictement personnelle.

### **Article 3 – Modalités de participation**

#### **3.1 Modalités de participation**

- Acheter dans l'un des magasins GÉANT-CASINO participants à l'Opération (voir liste complète des magasins en Annexe 1 du présent règlement) préalablement et simultanément trois (3) produits éligibles à l'Opération Envie de bien manger parmi ceux présentés sur le prospectus GÉANT ou CASINO (voir liste des produits éligibles en Annexe 2 du présent règlement) (ci-après dénommé « Produits éligibles ») entre le 21/05/2019 et le 02/06/2019 inclus. La date et l'heure d'achat devront impérativement être antérieures à celles de sa participation et le participant devra bien conserver son ticket de caisse entier original sur lequel figure les Produits éligibles achetés. Le ticket de caisse lui sera demandé en cas de gain. Aucun ticket de caisse ne sera retourné.
- Se connecter sur le site du Jeu [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino) pendant la durée du jeu,
- Saisir les 13 chiffres des codes-barres des 3 Produits éligibles achetés

- **Si le Participant participe au Jeu pour la première fois et qu'il n'a pas de compte Envie de Bien Manger**, il doit remplir le formulaire d'inscription (nom, prénom, adresse électronique, mot de passe et date de naissance), lire et accepter le règlement de jeu, puis valider son inscription et sa participation au Jeu en cliquant sur le bouton « JE M'INSCRIS ET JE JOUE ».

- **Si le participant a déjà participé au Jeu ou s'il a un compte Envie de Bien Manger**, il doit saisir son adresse électronique et mot de passe, lire et accepter le règlement de jeu, puis valider son inscription et sa participation au Jeu en cliquant sur le bouton « JE JOUE ».

A l'issue de l'une ou l'autre des procédures ci-dessus décrites, le participant découvrira immédiatement s'il a déclenché ou non à un « instant gagnant » par un message s'affichant sur son écran.

Il sera alors invité à saisir ses coordonnées complètes afin de recevoir son gain (civilité, nom, prénom, adresse postale, adresse électronique) Un email lui confirmant son gain lui sera ensuite envoyé.

Il est ici précisé qu'un foyer est autorisé à jouer trois fois pendant toute la durée du Jeu. Il pourra jouer avec les trois mêmes produits ou trois produits différents, la seule condition étant qu'ils aient été achetés simultanément et antérieurement à la participation. Si le foyer tente de rejouer une quatrième fois, un message apparaîtra et lui indiquera qu'il ne peut plus rejouer.

Il est précisé qu'un foyer ne peut remporter qu'une seule dotation pendant toute la durée du Jeu. Si le foyer tente de rejouer après avoir gagné, un message apparaîtra et lui indiquera qu'il ne peut plus rejouer.

#### **3.2 Détermination des gagnants**

Le jeu fonctionne sur le principe des instants gagnants ouverts. Ainsi, 5 instants gagnants, sous forme « mois/jour/heure/minute/seconde » en France, répartis sur toute la durée du Jeu ont été tirés au sort et programmés informatiquement. Les instants gagnants sont dits ouverts, c'est-à-dire que chaque instant gagnant débute à un instant précis prédéterminé et prend fin dès la « participation » (= moment où le participant clique sur « JE M'INSCRIS ET JE JOUE », ou « JE JOUE ») du premier participant régulièrement inscrit suivant cet instant. Ainsi, tant que la

Dotation n'est pas gagnée, elle reste en jeu jusqu'à ce qu'un participant la remporte. Au cas où plusieurs personnes participeraient pendant le même instant gagnant, seule la première personne s'étant connectée au jeu pendant l'instant gagnant sera réputée gagnante (l'horloge du serveur en France métropolitaine faisant foi). Chaque instant gagnant déclenche l'attribution d'une des Dotations mises en jeu.

Si le moment de sa connexion (= moment où il clique sur « JE M'INSCRIS ET JE JOUE » lors de sa première participation ou « JE JOUE » à compter de sa deuxième participation) correspond à l'un des 5 instants gagnants déclenchant l'attribution d'un Vélo électrique EC03 D7 300 Peugeot Cycles, le message suivant s'affiche sur son écran : « Vous avez gagné un Vélo électriques EC03 D7 300 Peugeot Cycles d'une valeur commerciale unitaire de 1 299€ TTC ». Le gagnant recevra ensuite une confirmation par courrier électronique (à l'adresse électronique indiquée dans le formulaire d'inscription) précisant les modalités d'attribution de sa dotation. Le courrier électronique de confirmation contiendra les indications pour que le gagnant puisse envoyer les informations nécessaires à la validation du gain (voir article 4.3).

Si le moment de la connexion du participant (= moment où il clique sur « JE M'INSCRIS ET JE JOUE » lors de sa première participation ou « JE JOUE » à compter de sa deuxième participation) ne correspond pas à un instant gagnant, le participant ne gagnera pas de dotation mais des bons de réduction électroniques ("e-BR") d'une valeur unitaire minimum de 0.40€ TTC valable sur l'achat d'un produit laitier à choisir dans une sélection de 26 bons de réduction proposée parmi les produits des marques partenaires du site [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr). Un participant remportera jusqu'à 26 e-BR lors de sa participation. Un e-BR ne peut être imprimé qu'une seule fois par participant.

**Le nombre de participations au Jeu est limité à 3 participations maximum par foyer** (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique et/ou même justificatif d'achat), durant toute la durée du Jeu. Si un foyer participant a déjà joué 3 fois, alors un message bloquant s'affichera sur la page de Jeu, l'empêchant de jouer. Il ne sera attribué qu'une Dotation (ci-après définie) par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse électronique) sur l'ensemble de la durée du Jeu.

## Article 4 – Dotations

### 4.1 Définition des dotations

*Nombre de dotations mises en Jeu - Type de dotation – Description et valeur unitaire commerciale indicative au 01/02/2019.*

Il y a au total 5 dotations, ci-après « Les Dotations » à gagner pendant toute la durée du Jeu via des Instants Gagnants à raison de 5 Vélos électriques EC03 D7 300 Peugeot Cycles d'une valeur unitaire de 1 299€ TTC.

#### **Et en l'absence de gain aux "instants gagnants" :**

**Sont à gagner des bons de réduction électroniques ("e-BR") d'une valeur unitaire minimum de 0.40€ TTC** valable sur l'achat d'un produit laitier d'une des marques partenaires du site [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr) à choisir dans une sélection proposée de 26 bons de réduction. Un participant remportera jusqu'à 26 e-BR à chaque participation s'il ne gagne pas une Dotation, ce dans la limite de trois participations par foyer pour toute la durée du Jeu. Les bons devront être imprimés au plus tard le 02/06/2019 et seront valables dans tous les magasins situés en France métropolitaine (hors drives n'acceptant pas les bons de réduction papier) 30 jours après leur date d'impression. La date de validité étant indiquée sur l'e-BR.

### 4.2 Précisions sur les Dotations

Les valeurs des dotations sont données à titre indicatif. Toute variation ou écart de prix avec le prix public de quelque nature que ce soit, au jour du présent Règlement ou au jour de la remise des dotations, ne pourrait être imputable à la Société Organisatrice.

- En cas de dommage subi ou provoqué lors de l'utilisation de la dotation, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourrait en aucun cas être engagée.
- Lorsque la remise des dotations est effectuée par les services postaux ou par une société de transport, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourrait nullement être engagée en cas de retard de délivrance ou de dommage causé du fait des services postaux ou de transport. Il appartiendra au gagnant, au moment

de la signature du bon de réception de la dotation, de vérifier que la dotation n'a subi aucun dommage (emballage ou dotation elle-même) du fait du transport.

Les dotations offertes aux gagnants ne pourront en aucun cas être cédées, échangées ou remplacées contre tout autre lot ou contre leur valeur (totale ou partielle) en argent ou devise de toute nature, pour quelle cause que ce soit. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

#### 4.3 Modalités d'attribution des Dotations

##### 4.3.1. Sont concernés les 5 gagnants des Vélos électriques EC03 D7 300 Peugeot Cycles d'une valeur unitaire de 1 299€ TTC

Pour valider leur gain, les gagnants devront envoyer par courrier en recommandé avec accusé de réception, sous pli suffisamment affranchi dans les 15 jours ouvrés (cachet de La Poste faisant foi) à compter de la date de réception de l'email confirmant leur gain, l'ensemble des éléments et documents suivants, à l'adresse suivante (ci-après "l'Adresse du Jeu") :

TESSI MD  
ENVIE DE BIEN MANGER / GEANT – N°21187  
45204 MONTARGIS CEDEX

- Un papier libre récapitulatif lisiblement et visiblement ses nom, prénom, adresse, code postal, ville, adresse électronique et tels qu'indiqués lors de sa participation
- L'original du ticket de caisse entier remis lors de l'achat des Produits éligibles grâce auquel le gagnant a joué (le ticket de caisse doit impérativement comporter la date et l'heure de l'achat et la mention des Produits éligibles imprimées par le système de caisse du point de vente) et en entourant la date et les 3 produits éligibles. L'achat doit impérativement avoir été effectué pendant les dates du Jeu et antérieurement à la participation.
- L'impression de l'email gagnant reçu

Afin de contrôler la nature du ticket de caisse, les Sociétés Organisatrices se réservent le droit de demander un duplicata du ticket de caisse auprès du point de vente concerné par l'achat.

Les gagnants pourront demander le remboursement des frais d'expédition de ces éléments justificatifs en joignant à l'envoi de ceux-ci un courrier de demande de remboursement ainsi qu'un IBAN/BIC provenant d'une banque domiciliée en France Métropolitaine (remboursement dans la limite de 20g en courrier au tarif recommandé avec accusé de réception R1 en vigueur).

Si l'inscription, la participation au Jeu et le contenu du courrier du gagnant sont conformes aux stipulations du présent règlement, le gain sera envoyé au gagnant dans un délai de 6 à 8 semaines suivant la validation du gain.

#### **Article 5 – Règlement**

La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent Règlement en toutes ses stipulations.

Le présent Règlement et la liste des instants gagnants sont déposés auprès de Me BOUVET, huissier de justice situé 26, quai Béatrix de Gâvre 53000 LAVAL. Le présent Règlement est consultable gratuitement et exclusivement sur le Site du Jeu pendant toute la durée du Jeu. Les frais de connexion pourront être remboursés dans les conditions indiquées à l'article 6.

#### **Article 6 – Remboursement des frais de participation et des frais de consultation du règlement complet**

Les Participants qui accèdent au Site du Jeu à partir d'un modem et au moyen d'une ligne téléphonique facturée au prorata du temps de communication ou à l'appel pourront se faire rembourser les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation au Jeu et/ou à la consultation du règlement complet, et ceci au tarif forfaitaire de 0.19€ TTC [correspondant au temps moyen de connexion nécessaire pour lire le règlement complet, remplir le formulaire électronique de participation et jouer, soit 5 minutes de communication téléphonique locale en heure pleine pour la

France Métropolitaine depuis et vers un poste fixe selon les tarifs Orange en vigueur], sur simple demande écrite envoyée au plus tard le 25/06/2019 inclus (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante:

TESSI MD  
ENVIE DE BIEN MANGER / GEANT – N°21187  
45204 MONTARGIS CEDEX

La demande de remboursement devra comporter obligatoirement : les coordonnées complètes du Participant (nom, prénom, adresse postale, adresse électronique), un IBAN/BIC et la (les) facture(s) détaillée(s) de l'opérateur Internet ou du cyber café ou de tout autre commerce faisant clairement apparaître la(les) connexion(s) au site du Jeu moyennant paiement à la consommation et non un forfait illimité (en entourant les date(s) et heure(s) de connexion(s) au Site du Jeu).

Les éventuels abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel informatique (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les Participants au Jeu déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage. Il est convenu que tout autre accès Internet au Jeu s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne peut faire l'objet d'aucun remboursement puisque l'abonnement est contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait d'accéder au site du Jeu ne lui occasionne aucun frais supplémentaire.

Le remboursement du timbre utilisé pour la demande de remboursement des frais de connexion susvisés se fera au tarif lettre économique <20 g en vigueur, si le Participant en fait la demande écrite jointe.

Toute demande de remboursement incomplète, illisible, manifestement frauduleuse, liée à une participation non conforme, envoyée sous pli insuffisamment affranchi ou effectuée après le 25/06/2019, cachet de la poste faisant foi, sera considérée comme nulle. Notamment, aucune demande de remboursement par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

Les demandes de remboursement des frais de participation susvisés seront honorées par virement dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de leur réception. La connexion au site du Jeu à seule fin de lire le règlement complet (sans participation au Jeu) ne donnera lieu qu'à un seul remboursement par foyer (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique et/ou même IBAN/BIC) pendant toute la durée du Jeu.

#### **Article 7 – Limite de responsabilité**

Il est rappelé que le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des modalités de déroulement du jeu.

Les dotations :

- Les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer le lot par un autre lot de même valeur et, dans la mesure du possible, possédant des caractéristiques proches, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de justes motifs, si les circonstances l'exigent.

Problèmes de connexion ou autres : il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé.

- Les sociétés organisatrices mettent tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés mais ne saurait être tenue responsables de tout problème de communication, de connexion réseau, d'encombrement réseau, d'ordinateurs ou de connexion défectueuse. Les sociétés organisatrices ne peuvent être tenues responsables du mauvais fonctionnement du site pour un navigateur donné, ni des problèmes liés au temps de transfert, à l'accès aux informations mises en ligne, aux temps de réponse pour afficher, consulter ou transférer des données, ni des risques d'interruption de la connexion.

- Les sociétés organisatrices ne garantissent pas que le site [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino), fonctionne sans interruption ou qu'il ne contienne pas d'erreurs informatiques quelconques, ni que les défauts constatés seront corrigés.

- Les sociétés organisatrices ne garantissent pas que le site [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino), les serveurs qui y donnent accès et/ou les sites tiers avec lesquels il a des liens ne contiennent pas de virus ou d'autres composants susceptibles de causer un dommage aux biens ou aux personnes.

- Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues pour responsables en cas d'avaries occasionnées par les opérateurs lors de la connexion, ni en cas de mauvais acheminement et/ou réception des formulaires de participation. Les sociétés ne sauraient être tenues pour responsables si les données relatives à l'inscription d'un participant ne leur parvenaient pas pour une quelconque raison ou leur arrivaient illisibles ou impossible à traiter (par exemple, si le participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription ou un problème de connexion Internet).

- Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues pour responsables d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler pour leur activité personnelle ou professionnelle.

Arrêt ou modification du Jeu :

- Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues pour responsables si, pour une raison quelconque qui l'exigerait (fraude informatique, virus, incendie, inondation, grève ou toute autre raison) ce Jeu venait à être écourté, modifié, prorogé, reporté ou annulé.

Les sociétés organisatrices se réservent la possibilité de suspendre le Jeu si elles estiment qu'elles ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité des informations personnelles des participants, ou de le proroger ou prolonger si les circonstances l'exigent.

Toutes modifications feront l'objet d'un avenant au présent règlement qui sera déposé auprès de Me BOUVET, huissier de justice situé 26, quai Béatrix de Gâvre 53000 LAVAL et mis en ligne sur le site : [www.edbm.fr/geantcasino](http://www.edbm.fr/geantcasino).

#### **Article 8 – RGPD : Protection des données personnelles**

Dans le cadre du Jeu, le participant sera amené à saisir des données à caractère personnel le concernant (nom, prénom, adresse électronique, etc.) dans le formulaire de participation au Jeu disponible sur le site Internet [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr). A partir de ces données, un fichier sera constitué par les Sociétés Organisatrices dans le cadre de la gestion du Jeu.

Par ailleurs, par l'intermédiaire de ce Jeu, chaque participant qui le souhaite et qui a coché la(les) case(s) prévue(s) à cet effet sur le formulaire de participation pourra recevoir des informations, actualités, idées recettes et offres promotionnelles de la part des marques du site internet [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr), partenaire des Sociétés Organisatrices.

Vos données sont conservées uniquement pour la durée de participation au Jeu et à la gestion des remises des dotations et seront supprimées dans les 2 (deux) mois suivant la remise des lots, sauf dans les cas où le participant a accepté de recevoir des informations et actualités de la part des marques du site internet [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr), partenaire des Sociétés Organisatrices. Dans ces cas, en effet, nous garderons vos données pour l'envoi d'emails publicitaires et les activités marketing pendant une durée de 3 ans à compter de leur collecte ou du dernier contact, sauf manifestation d'une opposition de votre part à une telle utilisation.

L'accès aux données personnelles du participant est strictement limité aux personnes habilitées au sein des Sociétés Organisatrices en charge du traitement et ces personnes n'ont accès qu'aux seules données qui leur sont nécessaires dans le cadre de leurs fonctions, ainsi qu'aux sous-traitants des Sociétés Organisatrices en charge de la gestion, pour le compte Sociétés Organisatrices, des données des participants, notamment pour l'hébergement du site [www.enviedebienmanger.fr](http://www.enviedebienmanger.fr), la maintenance applicative et la gestion du Jeu.

Les Sociétés Organisatrices peuvent être amenées à communiquer les données personnelles des participants à des tiers en application d'une loi, d'une décision de justice ou à la demande des autorités publiques.

Conformément à la Loi Informatiques et Libertés et au Règlement Général relatif à la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès à vos données, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité et d'un droit d'opposition.

Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès conformément à l'article 40-1 de la Loi Informatique et Libertés.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter par email à [DPO@lactalis.fr](mailto:DPO@lactalis.fr) ou par courrier à l'attention du DPO – Direction des Affaires Juridiques - LGPO 10 à 20 rue Adolphe Beck 53000 Laval. Les participants sont informés que l'exercice de leur droit d'opposition ou de suppression conduirait à l'annulation de leur participation au Jeu.

Les Sociétés Organisatrices feront le nécessaire pour répondre de manière satisfaisante à vos demandes. Si, pour quelle que raison que ce soit, vous considérez que la réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission National de l'Informatique et des Libertés).

Vous disposez de la possibilité de retirer votre consentement au traitement de vos données aux fins de prospection, et ce à tout moment :

- Par le biais d'un lien de désabonnement au sein des emails que vous recevez,
- En désactivant vos abonnements aux newsletters, sur votre page de profil personnel
- En faisant la demande par email à [DPO@lactalis.fr](mailto:DPO@lactalis.fr) ou par courrier à l'attention de DPO - Direction des Affaires Juridiques – LGPO, 10 à 20 rue Adolphe Beck 53000 Laval.

### **Article 9 – Fraude et loi applicable**

Le Jeu et le présent règlement sont soumis à la loi française.

Toute fraude et/ou non-respect du Règlement par un participant pourront entraîner son exclusion du jeu, les Sociétés Organisatrices se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Les Sociétés Organisatrices se réservent le droit d'exclure tout Participant ayant délibérément fraudé. En cas d'exclusion d'un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l'ensemble de ses droits au titre du présent règlement et notamment ceux liés à l'obtention du lot mis en Jeu.

Les Participants autorisent toutes vérifications utiles concernant notamment leur identité et leur domicile, ce afin de permettre aux Sociétés Organisatrices de s'assurer du respect par ces derniers du présent Règlement.

Toute demande en ce sens sera notifiée au Participant par les Sociétés Organisatrices via un courriel ou un courrier postal. La justification devra notamment démontrer que l'adresse indiquée correspond au domicile principal du gagnant. Ainsi, par exemple, l'indication d'une adresse professionnelle emportera annulation de la participation et radiation de la liste des gagnants à moins que le gagnant n'apporte la preuve de ce que cette adresse correspond à son lieu d'habitation principale.

Les Sociétés Organisatrices se réservent le droit d'exclure de manière définitive du présent Jeu, tout Participant :

- ayant indiqué une identité ou une adresse fausse, ou l'identité ou l'adresse d'une autre personne.
- ayant tenté de tricher (notamment en créant de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois ou en modifiant un détail de leur adresse ou en utilisant des procédés déloyaux tels que (i) logiciels, robots ou autre procédé permettant d'automatiser sa participation sans intervention physique, (ii) adresses mails temporaires), et plus généralement,
- contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement

En cas d'exclusion d'un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l'ensemble de ses droits au titre du présent règlement et notamment ceux liés à l'obtention du lot mis en jeu.

En référence aux articles 323-1, 323-3 et 323-3-1 du Code Pénal, les Participants ayant développé ou utilisé des logiciels pour jouer automatiquement au présent Jeu seront exclus et une plainte pourra être déposée par les Sociétés Organisatrices pour tentative de fraude. Sont visés, le fait d'introduire frauduleusement des données dans un système automatisé ou de supprimer ou de modifier frauduleusement les données ; le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données. Le fait, sans motif légitime, notamment de recherche ou de sécurité informatique, d'importer, de détenir, d'offrir, de céder ou de mettre à disposition un équipement, un instrument, un programme informatique ou toute donnée conçus ou spécialement adoptés pour commettre une ou plusieurs infractions.

L'utilisation de robots ou tous autres procédés similaires est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

### **Article 10 – Litiges**

En cas de divergences accidentelles entre le présent Règlement complet et les supports du Jeu, il est expressément prévu que ce sont les termes du règlement complet qui primeront. Le présent Règlement est soumis au droit français. L'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent Règlement seront tranchés par les Sociétés Organisatrices, dont les décisions seront souveraines et sans appel.

Toute contestation relative au Jeu devra être adressée, par écrit uniquement, en français, et sous pli suffisamment affranchi, à l'adresse du Jeu :

TESSI MD  
ENVIE DE BIEN MANGER / GEANT – N°21187  
45204 MONTARGIS CEDEX

Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après le 25/06/2019 inclus (cachet de la Poste faisant foi).



## Annexe 1 : Magasins GÉANT-CASINO participants

Adresse	Code Postal	Ville
CC ARBENT-RTE DE DORTAN	01100	ARBENT
CC LA GRAND'BOUCLE	05100	BRIANCON
28 BD D'ORIENT	05000	GAP
C.C LES MINELLES	06210	MANDELIEU LA NAPOULE
RTE DU BORD DE MER	06270	VILLENEUVE LOUBET
RN 82 - C.C LE MAS	07430	DAVEZIEUX
RN 64	08140	BAZEILLES
RN 19 - R DE LA GARE	10600	BARBEREY ST SULPICE
2 AV SOUVENIR FRANCAIS	11000	CARCASSONNE
CC SALVAZA ROCADE OUEST	11000	CARCASSONNE
RTE DE PERPIGNAN	11100	NARBONNE
AV MONSEIGNEUR DE LANGLE	11400	CASTELNAUDARY
RTE D'ESPALION-RODEZ	12850	ONET LE CHATEAU
AV PAUL RAMADIER	12300	DECAZEVILLE
150 BD GEORGES BRASSENS	12100	MILLAU
QT VALENTINE-RTE SABLIER	13011	MARSEILLE 11EME
JAS DE BOUFFAN-RTE BERRE	13100	AIX EN PROVENCE
CC BARNEOUD - LA GAVOTTE	13170	LES PENNES MIRABEAU
QUART. FOURCHON	13200	ARLES
AV 22 AOUT - RTE MIRAMAS	13300	SALON DE PROVENCE
ZI LES COGNETS	13800	ISTRES
BD MAURICE THOREZ	14160	DIVES/MER
87 AV DU GAL DE GAULLE	15000	AURILLAC
RN10 - CC LES MONTAGNES	16430	CHAMPNIERS
548 RTE D'ORLEANS	18230	ST DOULCHARD
2 R PASTEUR	19360	MALEMORT/CORREZE
RN 193 - CC ROCADE 2	20600	FURIANI
CC ROCADE - RN 193	20167	MEZZAVIA

RN 198 - LA PORETTA	20137	PORTO VECCHIO
CC PORT PLAISANCE TOGA	20200	BASTIA
RN 6 - LES PRES POTTETS	21121	FONTAINE LES DIJON
ZI - R DE LONGVIC	21300	CHENOVE
BVD DE L'ATLANTIQUE	22000	ST BRIEUC
RTE DE PERROS GUIREC	22300	LANNION
CC CHATEAUFARINE	25000	BESANCON
R D'AUDINCOURT	25400	EXINCOURT
66 RTE DES SALINS	25300	PONTARLIER
AV DE PROVENCE-RN 7-SUD	26000	VALENCE
2 AV DE ROMANS-CC VAL 2	26000	VALENCE
24 AV KENNEDY	26200	MONTELMAR
AV ALPES PROVENCE	26300	BOURG DE PEAGE
RTE DU MANS	28110	LUCE
163 RTE DE BENODET	29000	QUIMPER
RTE DE GOUESNOU	29200	BREST
RN 12 - MORLAIX	29600	ST MARTIN DES CHAMPS
200 AV DR CLAUDE BAILLET	30900	NIMES
CC - ZI ST JORY - RN 20	31150	FENOUILLET
CC MIRAIL	31300	TOULOUSE
CC BORDEAUX-RTE TOULOUSE	33140	VILLENAVE D'ORNON
ZI DE LA GAROSSE	33240	ST ANDRE DE CUBZAC
CC AV GUSTAVE EIFFEL	33600	PESSAC
MAS ARGELIERS-PRES ARENE	34000	MONTPELLIER
AV DE LODEVE-CELLENEUVE	34000	MONTPELLIER
ZAC DE MONTIMARAN	34500	BEZIERS
CC ODYSSEUM BD PENELOPE	34000	MONTPELLIER
RTE ST MALO	35760	ST GREGOIRE
ZAC DES MINIMES	37520	LA RICHE
76 AV GABRIEL PERI	38400	ST MARTIN D'HERES

120 BD PAUL LANGEVIN	38600	FONTAINE
CD 4 -1515 AV F. MISTRAL	38670	CHASSE/RHONE
CC LES SALINES	39000	LONS LE SAUNIER
R GRAL BETHOUART	39100	DOLE
MONTHIEU RN 88.	42000	ST ETIENNE
CC BERAUDIÈRE	42150	LA RICAMARIE
ZAC BRUNEAUX -R CHAZEUX	42700	FIRMINY
CC - AV JEANNE D'ARC	43000	VALS PRES LE PUY
332 RTE COTE D'AMOUR	44600	ST NAZAIRE
3 R TOSCANE	44240	LA CHAPELLE/ERDRE
AV D'ANTIBES	45200	AMILLY
RTE DE LAYRAC-GARDES	47550	BOE
R FRANCOIS MAURIAC	47200	MARMANDE
ESPACE 49	49000	ANGERS
172 R LETANDUERE	49000	ANGERS
CC PEKA-3 RTE DES SABLES	49300	CHOLET
ZA LE CROISSANT	50380	ST PAIR/MER
7 AV DE LA REPUBLIQUE	52000	CHAUMONT
R MONISTROL	56100	LORIENT
78 R A. CROIZAT	56600	LANESTER
CC DES BORDS DE LOIRE	58000	NEVERS
BD KENNEDY - 9 GDE RUE	59100	ROUBAIX
BD ST JEAN - LE BREZET	63100	CLERMONT FERRAND
77 AV DE BAYONNE	64600	ANGLET
21 AV DIDIER DAURAT	64140	LONS
RTE BAGNERES-TARBES	65310	LALOUBERE
45 AV DU GAL DE GAULLE	68300	ST LOUIS
CC DE LA ZAC DU GARET	69400	VILLEFRANCHE/SAONE
R DES POILUS D'ORIENT	71100	CHALON/SAONE
AVENUE DU 8 MAI	71210	TORCY
5 BD LATTRE DE TASSIGNY	71300	MONTCEAU LES MINES

ZI DU CHIRIAC - RN 90	73200	ALBERTVILLE
33 R CLEMENT ADER	73100	AIX LES BAINS
14 R DE LA RESISTANCE	74100	ANNEMASSE
AV D'AIX LES BAINS	74600	SEYNOD
113 PL DE VENETIE	75013	PARIS 13EME
RTE DE PARIS	79000	CHAURAY
CC BEL AIR	80000	AMIENS
2 R FRANCISCO GOYA	81000	ALBI
RTE DE MAZAMET	81100	CASTRES
ZI ALBASUD-115 AV EUROPE	82000	MONTAUBAN
RN 98 - 911 R J. CARRARA	83600	FREJUS
CC DE LA FOUX-RN 98	83580	GASSIN
CC ST JEAN-QUART ROUBAUD	83400	HYERES
162 AV PIERRE SEMARD	84000	AVIGNON
AV DU MAL JUIN	85180	CHATEAU D'OLONNE
RTE DE BEAULIEU CC	86000	POITIERS
38 FBG DES CASSEAUX	87000	LIMOGES
30 R DE REMIREMONT	88000	EPINAL
AVENUE HAUSSMANN	89000	AUXERRE
AV RGT NORMANDIE-NIEMEN	91240	ST MICHEL/ORGE
R JACQUES PREVERT	94470	BOISSY ST LEGER
50 AV DU MAL FOCH	95100	ARGENTEUIL
1 BD KENNEDY	01000	BOURG EN BRESSE
14 R DE GENEVE	01220	DIVONNE LES BAINS
LD LE PETIT ETANG	01320	CHALAMONT
105 RTE DE VANDEINS	01310	CONFRANCON
PL DE LA REPUBLIQUE	03300	CUSSET
CC- R ANDRE MESSAGER	03410	DOMERAT
90 AV DE CHAZEUIL	03150	VARENNES/ALLIER
27 R HOTEL DES POSTES	03200	VICHY

RN 85 - LA CEBIERE	04120	CASTELLANE
RN 96 - LE BELVEDERE	04160	CHATEAU ARNOUX
QUART DE LA BEAUDINE	04300	FORCALQUIER
TERRES NEUVES - ST PONS	04400	BARCELONNETTE
5 R DU MOULIN	05300	LARAGNE MONTEGLIN
LD LES GRAVES	05190	REMOLLON
24 R DEUDON - ETOILE	06000	NICE
20 BD GAMBETTA	06000	NICE
4 PL FONTAINE TEMPLE	06100	NICE
ZAC MIMOSAS - QUT OLIVET	06110	LE CANNET
CH DES CHENES AV RAYBAUD	06130	GRASSE
140 AV FRANCIS TONNERRE	06150	CANNES LA BOCCA
138 BD WILSON - ANTIBES	06160	JUAN LES PINS
2 BD CASSIN - R FERBER	06200	NICE
2 AV GLORIA - AV BELLET	06000	NICE
28 R JB VERANY	06300	NICE
54 BD D'ALSACE	06400	CANNES
ZAC-2 R DE L'EUSIERE	06510	CARROS
R ST NICOLAS AUSSEL	06600	ANTIBES
AV PH ROCHAT-LES COMORES	06600	ANTIBES
RTE DE NICE	06650	LE ROURET
QUAR MALVANT-PENETRANTE	06800	CAGNES/MER
25 AV LECLERC-CROS CAGNE	06800	CAGNES/MER
AV DU TAPIS VERT	06220	VALLAURIS
61 AV RHIN ET DANUBE	06140	VENCE
60 BD PAUL MONTEL	06200	NICE
45B BD GAMBETTA	06000	NICE
10 AV DE FRANCE	06190	ROQUEBRUNE CAP MARTIN
17 BD ALBERT 1ER	06000	MONACO
1006 CH DES GOURETTES	06370	MOUANS SARTOUX
ESP.COM. ST PHILIPPE	06410	BIOT
29 R ALPHONSE KARR	06000	NICE

CHEMIN DES SABLES	06600	ANTIBES
RTE DE MONTELIMAR	07200	ST DIDIER LES AUBENAS
1-5 AV FOREST	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
PL DU 59EME RI	09000	FOIX
3 R DE LA MISSION	10000	TROYES
BOULEVARD NAPOLEON	10500	BRIENNE LE CHATEAU
AV DU GAL LECLERC	11100	NARBONNE
RTE D'OUVEILLAN	11590	SAELLES D'AUDE
R DE LAVERNHE-RTE AUBRAC	12210	LAGUIOLE
PL DE LA CAPELLE	12100	MILLAU
ST ANNE/365 AV MAZARGUES	13008	MARSEILLE 08EME
AV DE LATTRE DE TASSIGNY	13009	MARSEILLE 09EME
81 AV BOOTH-LES CAILLOLS	13012	MARSEILLE 12EME
AV PREVERT -ZAC LA LAUVE	13730	ST VICTORET
11 BD PARIS-PORTE D'AIX	13002	MARSEILLE 02EME
56 BD CAMILLE FLAMMARION	13001	MARSEILLE 01EME
4 AV DU MAL FOCH	13004	MARSEILLE 04EME
BD BAILLE-BD JEAN MOULIN	13005	MARSEILLE 05EME
16 R CESAR ALEMAN	13007	MARSEILLE 07EME
595 AV PRADO	13008	MARSEILLE 08EME
39 AV DE MAZARGUES	13008	MARSEILLE 08EME
83 BD DU REDON	13009	MARSEILLE 09EME
19 R MIGNARD	13009	MARSEILLE 09EME
AV MARCEL DELPRAT	13013	MARSEILLE 13EME
BD MORETTI - ST GABRIEL	13014	MARSEILLE 14EME
1 R DES ARGILIERS	13014	MARSEILLE 14EME
1 AV DE L. DE TASSIGNY	13100	AIX EN PROVENCE
CH INFIRMERIES-ST JEROME	13100	AIX EN PROVENCE
ZAC DU MALEBARGE	13230	PORT ST LOUIS DU RHONE
RN 8 LE CHARREL LE MAZET	13400	AUBAGNE

55 AV DE LA ROSE	13013	MARSEILLE 13EME
CH DU PIN VERT	13400	AUBAGNE
2 AV JEAN MONNET	13410	LAMBESC
CH DU LOUP	13530	TRETS
RTE CEYRESTE-AC G. DULAC	13600	LA CIOTAT
R DE LATTRE DE TASSIGNY	13600	LA CIOTAT
CH CHA GOMBERT-ST JEROME	13013	MARSEILLE 13EME
LOT GD VALLAT	13710	FUVEAU
RN 596 - QUART GLACIERES	13390	AURIOL
RN 96-CH DES MATELOTS	13112	LA DESTROUSSE
74 AV DRAIO DE LA MAR	13620	CARRY LE ROUET
RN 568	13740	LE ROVE
CARREF. DE LA CROIX	13590	MEYREUIL
42 AV DU PRADO	13006	MARSEILLE 06EME
R DE LISIEUX - CD 511	14170	ST PIERRE/DIVES
RTE DE MANSLE-RIVIERES	16110	LA ROCHEFOUCAULD
139 RTE ST JEAN	17160	BLANZAC LES MATHA
39 BD DU GAL KOENIG	19100	BRIVE LA GAILLARDE
RTE DE TULLE	19250	MEYMAC
6 R DOUVISIE	19400	ARGENTAT
QUARTIER VIGNA MAJO	20110	PROPRIANO
AV CH. COLOMB - RN 197	20260	CALVI
LD BALDANACCIA-PRUNELLI	20243	MORTA
R DU 9 SEPTEMBRE -PIFANU	20137	PORTO VECCHIO
IMM. PALAIS DES ALLEES	20220	L'ILE ROUSSE
CC CORTE - RD POINT GARE	20250	CORTE
RN 198 - MORIANI PLAGI	20230	SAN NICOLAO
LE RP-AV JACQUES NICOLAI	20100	SARTENE
R D'AUXONNE	21000	DIJON
R DU COLONEL REDOUTEY	21130	AUXONNE
AV DU BASTION DES CHARMI	21170	ST JEAN DE LOSNE

28 R DU FBG MADELEINE	21200	BEAUNE
10 PL GAMBETTA	21500	MONTBARD
10 PL CENTRALE	21800	QUETIGNY
BD CLEMENCEAU	21000	DIJON
R CHARLES LE GOFFIC	22160	CALLAC
LOT DU CLOS GUERIN	22650	PLOUBALAY
R DU GAL DE GAULLE	22420	PLOUARET
28-30 AV PIERRE LEROUX	23600	BOUSSAC
RTE DE BERGERAC	24200	SARLAT LA CANEDA
AV ANDRE MALRAUX	24700	MONTPON MENESTEROL
53 R DE VESOUL	25000	BESANCON
110 R DE DOLE	25000	BESANCON
4 R DU CLOS JEUNE	25500	MORTEAU
4 R DU LAC - CD 104	25660	SAONE
20 GDE RUE	25700	VALENTIGNEY
52 R DE BELFORT	25000	BESANCON
AV FELIX ROZIER	26400	CREST
PL DU 8 MAI 1945	26800	PORTES LES VALENCE
1 R MARIUS CHATTE	26120	CHABEUIL
18B R HENRI LAUTREDOU	29720	PLONEOUR LANVERN
17 RTE DE CONCARNEAU	29910	TREGUNC
R HAIE BLANC/ALLEE VERTE	29870	LANNILIS
8 R DE BREST	29430	PLOUESCAT
POULBRAOU-RTE DE MORLAIX	29630	PLOUGASNOU
R DE KERENEZ	29890	KERLOUAN
BD DES FRERES LUMIERE	29260	LESNEVEN
R DE BREST	29830	PLOUDALMEZEAU
PL CHAMP FOIRE/R BAZEILL	29270	CARHAIX PLOUGUER
85 R DE QUIMPER	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC
2 AV TY BOS	29000	QUIMPER
KERGUENEC	29680	ROSCOFF
AV MAL FOCH-KERVEN	29400	LANDIVISIAU
RTE DE MORLAIX	29660	CARANTEC



PL J. P. COATANLEM	29610	PLOUIGNEAU
201 R JEAN JAURES	29200	BREST
AV DU MAL LECLERC	29610	PLOUIGNEAU
R DE LA GARE	29600	PLOURIN LES MORLAIX
QUAI BILINA	30100	ALES
AV PRESIDENT KENNEDY	30130	PONT ST ESPRIT
RTE ALES-ZAC CARBONIERE	30190	LA CALMETTE
RTE DE NIMES	30980	ST DIONIZY
RTE DE BEAUCAIRE	30129	REDESSAN
ZAC DE TESAN	30126	ST LAURENT DES ARBRES
ZAC DE LA CAPITELLE	30620	BERNIS
RTE DE LA GARE	30960	LES MAGES
280 RTE DE ST SIMON	31100	TOULOUSE
CC ST GEORGES PL OCCITAN	31000	TOULOUSE
43 AV DU MAL FOCH	31110	BAGNERES DE LUCHON
178 AV DES MINIMES	31200	TOULOUSE
LOT ST CAPRAIS-RN 88	31240	L'UNION
CH DES BORDES	31250	REVEL
2-4 BD GRIFFOUL D'ORVAL	31400	TOULOUSE
25 R DU FG BONNEFOY	31500	TOULOUSE
389 RTE DE ST SIMON	31100	TOULOUSE
37 BIS AV HONORE SERRES	31000	TOULOUSE
RN 117 LD PABAN	31800	ESTANCARBON
46 RTE DE NARBONNE	31320	AUZEVILLE TOLOSANE
17 AV D'ANDROMEDE	31700	BLAGNAC
1 R J.CURIE-1 PL FOIRAIL	32500	FLEURANCE
R GEORGES MERAN	33120	ARCACHON
CC LA MORLETTE	33150	CENON
412 CRS DE LA LIBERATION	33400	TALENCE
270 BD DE LA REPUBLIQUE	33510	ANDERNOS LES BAINS
AV YSER-1 R BEAUMARCHAIS	33700	MERIGNAC

RTE D'AVENSAN	33480	CASTELNAU DE MEDOC
112 AV DU GAL LECLERC	33200	BORDEAUX CAUDERAN
2 ALLEE DES CONVIVIALES	33700	MERIGNAC
7 AV DES CAVERNES	33450	IZON
88 R J-JACQUES ROUSSEAU	33127	ST JEAN D'ILLAC
10 RTE DE LALANDE	33450	MONTUSSAN
59 AV DE TOULOUSE	34070	MONTPELLIER
ZAE DE CANTEGALS	34440	COLOMBIERS
28 BIS AV MONTPELLIER	34160	CASTRIES
AV J. MOULIN-RTE PEZENAS	34500	BEZIERS
RTE DE GANGES RN 586	34000	MONTPELLIER
5 ALLEE PAUL RIQUET	34500	BEZIERS
ZA DE L'AUBE ROUGE	34170	CASTELNAU LE LEZ
2 R NICOLAS APPERT	34790	GRABELS
CC LE POLYGONE	34500	BEZIERS
RTE OUPIA	34210	OLONZAC
ZAC ALLEE DU CHENE VERT	35650	LE RHEU
4 R CROYAL	35530	NOYAL/VILAINE
24 BIS BD JOSEPH VALLIER	38000	GRENOBLE
K STORE - 26 CRS BERRIAT	38000	GRENOBLE
46 CRS JEAN JAURES	38130	ECHIROLLES
ZI LE PLAN LES PRAIRIES	38140	RENAGE
LE BOU	38510	VEZERONCE CURTIN
LES PERRIERS - 125 RN 7	38150	SALAISE/SANNE
ZI CROLLES-R BELLEDONNE	38140	CROLLES
2 R SALPETRIERE	38260	LA COTE ST ANDRE
326 AV SERGE MAUROIT	38290	VILLEFONTAINE
LA FONTAINE AMELIE	38330	ST ISMIER
CH LA BARRE - QUT DEPOT	38440	ST JEAN DE BOURNAY
R DU 8 MAI 1945	38450	VIF
LE PRE DES ROCHES	38520	LE BOURG D'OISANS

RN 523-20 R ST EXUPERY	38420	LE VERSOUD
RN 85 - ZI LA MURE	38350	SUSVILLE
ZAC LE SUZON	38270	ST BARTHELEMY
RTE DE SAVOIE	38630	LES AVENIERES
ZAC ISLES-CC FAUCONNIERE	38170	SEYSSINET PARISSET
70 RTE DE LYON	39200	ST CLAUDE
600 AV DE ST SEVER	40280	ST PIERRE DU MONT
35 R GUSTAVE MARC	41150	ONZAIN
60 R BERGSON	42000	ST ETIENNE
115 CRS FAURIEL	42100	ST ETIENNE
6 GDE RUE DE RANDAN	42110	FEURS
146 RTE DE BONSON	42170	ST JUST ST RAMBERT
QUART PONT DE PIERRE	42190	CHARLIEU
RN 82 - RATARIEUX	42270	ST PRIEST EN JAREZ
30 R DE CLERMONT	42300	ROANNE
RICHELANDE-RTE VEAUCHE	42330	ST GALMIER
2 BD DUGUET	42600	MONTBRISON
AV LEON BLUM	43100	BRIOUDE
2 AV DE LA DENTELLE	43000	LE PUY EN VELAY
RTE DE FIRMINY	43110	AUREC/LOIRE
15 R DE ST NAZAIRE	44800	ST HERBLAIN
103 R DU GAL BUAT	44000	NANTES
2 R MARCEL PAUL	45120	CHALETTE/LOING
2 R DE PUISEAUX	45150	DARVOY
83 R DES PEUPLIERS	45220	CHATEAURENARD
R DES AUBUGUES	46200	SOUILLAC
86 AV GAMBETTA	46300	GOURDON
4 PLACE EMILIE IMBERT	46000	CAHORS
112 AV HENRI BARBUSSE	47000	AGEN
RTE DE NERAC DEMI LUNE	47520	LE PASSAGE D'AGEN
2 BD DU MIDI	47110	STE LIVRADE/LOT
10 AV JACQUES BORDENEUVE	47300	VILLENEUVE/LOT
RTE PERIGUEUX	47500	FUMEL
RTE DE VILLENEUVE	47150	MONFLANQUIN

R DE LA GARE	50350	DONVILLE LES BAINS
RN 175-RP DES ESTUAIRES	50800	VILLEDIEU LES POELES
R DU PERE ALBERT	50580	PORTBAIL
26 BOULEVARD ROCHELLE	55000	BAR LE DUC
66 R DE PORT HALIGUEN	56170	QUIBERON
RTE DE KERGARNIC	56240	PLOUAY
R ST BIEUZY	56270	PLOEMEUR
AV DES SALINES	56340	CARNAC
RTE DE BANGOR-BELLE ILE	56360	LE PALAIS
LD KERBLANQUETTE	56370	SARZEAU
AV DE LA GARE	56140	MALESTROIT
LES VILLES JEFFS	56200	LA GACILLY
LE BOURG	56360	LOCMARIA BELLE ILE
29 R ST PIERRE	57000	METZ
RTE DE COUTERNE	61140	BAGNOLES DE L'ORNE
57-59 R ROBERT PARFAIT	62840	LAVENTIE
PL LOUIS LUMIERE	62200	BOULOGNE/MER
6 AV MAX DORMOY	63000	CLERMONT FERRAND
40 AV BERTHELOT	63000	CLERMONT FERRAND
5 AV DU GAL DE GAULLE	64000	PAU
163 AV JEAN MERMOZ	64140	LONS
CC - 14 COURS BOSQUET	64000	PAU
34 AV DU 8 MAI	64300	ORTHEZ
1 CHEMIN QUINTAA	64230	SAUVAGNON
2 ALLEE A. DE BOURDON	64320	IDRON
LA TOUR BAS ELNE	66200	ELNE
BD FELIX MERCADER	66000	PERPIGNAN
CD 607 - L'ESPARROU	66140	CANET
RD 618	66210	BOLQUERE
AV SALVADOR DALI	66180	VILLENEUVE DE LA RAHO
170 AV GEORGES GUYNEMER	66100	PERPIGNAN
7 R ALFRED NOBEL	66470	STE MARIE

63 R DU GAL DE GAULLE	68440	HABSHEIM
20 R VILLEROY	69003	LYON 03EME
7 PL GABRIEL PERI	69007	LYON 07EME
19 PL PAVILLONS - GERLAN	69007	LYON 07EME
7 R MARC BLOCH	69007	LYON 07EME
105 AV JEAN MERMOZ	69008	LYON 08EME
150 R DU 4 AOUT	69100	VILLEURBANNE
28 AV MAURICE JARROSSON	69110	STE FOY LES LYON
BD GABRIEL PERI	69120	VAULX EN VELIN
TUILERIES-ZAC DU CENTRE	69160	TASSIN LA DEMI LUNE
ANGLE BD JEAN CAGNE	69200	VENISSIEUX
4 R POLLET	69250	NEUVILLE/SAONE
296 RTE DE GENAS	69500	BRON
142 AV F. ROOSEVELT	69500	BRON
RTE D'HEYRIEUX	69780	ST PIERRE DE CHANDIEU
59 R BARABAN	69003	LYON 03EME
27 R HECTOR BERLIOZ	69009	LYON 09EME
321B AV BERTHELOT	69008	LYON 08EME
CC DE LA HALLE	69780	MIONS
76 R DE ST CYR-VAISE	69009	LYON 09EME
RN 6 - CC DES ENGRIVES	69720	ST BONNET DE MURE
31B CRS EMILE ZOLA	69100	VILLEURBANNE
16/18 R MARCEL PAUL	69200	VENISSIEUX
126 COURS GAMBETTA	69007	LYON 07EME
24 ZAC CASTELLANE	69580	SATHONAY CAMP
R LOUIS GUILLEMOND	69440	MORNANT
R CHARLES COUYBA	70100	ARC LES GRAY
AV MAL DE TURENNE	70300	LUXEUIL LES BAINS
R J. PARISOT	70320	CORBENAY
14 R DU TACOT	70190	RIOZ
AV DU GAL DE GAULLE	71150	CHAGNY
ZAC DE L'EPINE	72460	SAVIGNE L'EVEQUE

ZAC ST ANTOINE	73300	ST JEAN DE MAURIENNE
AV TARENTEISE	73210	AIME
AV ARISTIDE BRIAND	73500	MODANE
446 AV DES XVI EMES J.O	73600	MOUTIERS
50 AV DU PARMELAN	74000	ANNECY
CHORUS 21 AV REPUBLIQUE	74960	CRAN GEVRIER
270 RTE DE SALLANCHES	74120	MEGEVE
17 AV DU MONT BLANC	74400	CHAMONIX MONT BLANC
97 RTE DE GENEVE	74240	GAILLARD
R DES TATTES	74250	VIUZ EN SALLAZ
7 AV DU GAL DE GAULLE	74200	THONON LES BAINS
7 PL DU 18 JUIN 1940	74940	ANNECY LE VIEUX
LES CONTAMINES	74930	PERS JUSSY
AV DE LA GARE	74500	EVIAN LES BAINS
PL DU DOCTEUR DUBOIS	74330	LA BALME DE SILLINGY
IMMEUBLE LE MAGELLAN	74960	MEYTHET FRANGY
19 BD DE LA COMMANDERIE	75019	PARIS 19EME
20 R DU CHEMIN VERT	75011	PARIS 11EME
26 PL DE LA NATION	75012	PARIS 12EME
30-32 BD DE VAUGIRARD	75015	PARIS 15EME
352 R LECOURBE	75015	PARIS 15EME
60 R DE LA POMPE	75016	PARIS 16EME
77 AV DE FLANDRE	75019	PARIS 19EME
16 R DES BELLES FEUILLES	75016	PARIS 16EME
28-34 R DE MENILMONTANT	75020	PARIS 20EME
27-31 R DE BAGNOLET	75020	PARIS 20EME
LA GAILLARDE/LE BUQUET	76810	LUNERAY
17 R DES CORDELIERS	77100	MEAUX
3 AV DU GAL DE GAULLE	77140	NEMOURS
RTE ST LEU - AV ZIBELINE	77240	CESSON
44 RTE D'HERICY	77870	VULAINES/SEINE

2 R DU MONTPENSIER	77520	DONNEMARIE DONTILLY
44 R DU CHATEAU	77300	FONTAINEBLEAU
AV J. DE ROTHSCHILD	77164	FERRIERES EN BRIE
53 AV DU MAL JOFFRE	77450	ESBLY
17 R LA CLE DES CHAMPS	77700	MAGNY LE HONGRE
30 AV DU CEP	78300	POISSY
23 AV DE LONGUEUIL	78600	MAISONS LAFFITTE
60 R DU VEXIN	78250	HARDRICOURT
17 R ROGER VANNIER	78490	MERE
11 PL MICHELET	78800	HOUILLES
27-29 RTE DE LA GARE	78890	GARANCIERES
4 R DE TRIEL	78570	ANDRESY
11 AV DU MAL JUIN	78420	CARRIERES/SEINE
46 RTE DE ST MAIXENT	79200	POMPAIRE
130 AV DE NANTES	79000	NIORT
R HIPPOLYTE NOIRET	80800	FOUILLOY
39 LICE GEORGES POMPIDOU	81000	ALBI
CC BEL AIR	81230	LACAUNE
R DU GENERAL BERTHIER	81000	ALBI
2 BD DU QUERCY	82200	MOISSAC
BD VICTOR GUILHEM	82400	VALENCE D'AGEN
ZAC DE BORDEVIEILLE	82500	BEAUMONT DE LOMAGNE
PL DU COLONEL BLAS	82600	VERDUN/GARONNE
BD JEAN MOULIN	83700	ST RAPHAEL
CC MIDI MULTIPLE	83210	SOLLIES PONT
AV DE TASSIGNY - LA RODE	83100	TOULON
CH DE LA BUGUE	83110	SANARY/MER
AV DU MAL JUIN	83140	SIX FOURS LES PLAGES
RTE DE MARSEILLE	83150	BANDOL
AV PASTEUR ET RN 97	83160	LA VALETTE DU VAR
LE PRE DE PAQUES	83170	BRIGNOLES
BD ARISTIDE BRIAND	83200	TOULON

LE VILLAGE RN 98	83250	LA LONDE LES MAURES
RN 559 QUART ST VINCENT	83320	CARQUEIRANNE
RN8 QUART PEYRON	83330	LE BEAUSSET
RN 97 - QUART ST LAZARE	83390	CUERS
BD GEOFFROY ST HILAIRE	83400	HYERES
RN7 QUART LES JONQUIERS	83490	LE MUJ
4 AV GARIBALDI	83500	LA SEYNE/MER
RTE TOULON	83510	LORGUES
26 R DU DR DONNADIEU	83600	FREJUS
6 AV DE SIBLAS	83100	TOULON
R DE LA MEDITERRANEE	83600	PORT FREJUS
AV ANDRE LEOTARD	83600	FREJUS
QUART ST ROMAIN	83690	SALERNES
QUART DES PRATS	83110	SANARY/MER
CLAPPIERS LONGS	83136	GAREOULT
ZAC DES PRADEAUX	83270	ST CYR/MER
QUART LA GRENOUILLE	83220	LE PRADET
97 AV DES LIGURES	83230	BORMES LES MIMOSAS
LES ADRECH-RTE GREOUX	83560	VINON/VERDON
70 AV CLEMENCEAU	83250	LA LONDE LES MAURES
AV RODOLPHE D'AYMARD	84100	ORANGE
36 BD LIMBERT	84000	AVIGNON
132 RTE DE NANTES	85210	STE HERMINE
31 R DE LA CALYPSO	85350	L'ILE D'YEU
23 R GEORGES CLEMENCEAU	85560	LONGEVILLE/MER
RTE DE CHARDONCHAMPS	86440	MIGNE AUXANCES
R DE DOMPS LE CLAUD	87120	EYMOUTIERS
RN 141 RTE DE LIMOGES	87270	COUZEIX
LE PEYROUX AV LEON BLUM	87350	PANAZOL
CLOS BART	87500	ST YRIEIX LA PERCHE
20 RTE DE ROCHECHOUART	87440	ST MATHIEU



53 R CHARLES DE GAULLE	88200	REMIREMONT
4B AV DE LA MORLANDE	89200	AVALLON
FAUBOURG ST NICOLAS	89500	VILLENEUVE/YONNE
10 R PORTE D'EN HAUT	89240	CHEVANNES
R PALLOY - 78 R MARTRE	92110	CLICHY
101 BD JEAN JAURES	92110	CLICHY
96 AV ARISTIDE BRIAND	92220	BAGNEUX
208-212 BD GALLIENI	92390	VILLENEUVE LA GARENNE
7 PL AIME CESAIRE	92140	CLAMART
112 R DU PDT WILSON	92300	LEVALLOIS PERRET
98 BD VOLTAIRE	92600	ASNIERES/SEINE
48 AV JEAN JAURES	92150	SURESNES
68 R JEAN LONGUET	92290	CHATENAY MALABRY
1811 R ROGER SALENGRO	92370	CHAVILLE
461 BD PROVINCES FRANCAI	92000	NANTERRE
198 R DE MEAUX	93410	VAUJOURS
25-27 AV HENRI BARBUSSE	93150	LE BLANC MESNIL
R FRANCINE FROMOND	93260	LES LILAS
26 PL GASTON BUSSIÈRE	93270	SEVRAN
200-202 AV JEAN LOLIVE	93500	PANTIN
53 AV P.V. COUTURIER	93120	LA COURNEUVE
15 AV DU MESNIL	94210	LA VARENNE ST HILAIRE
2 AV JEAN JAURES	94600	CHOISY LE ROI
29 B R DES GUIPONS	94800	VILLEJUIF
40-48 R PONT DE CRETEIL	94100	ST MAUR DES FOSSES
34 AV DIVISION LECLERC	94260	FRESNES
3 R EUGENE RENAULT	94700	MAISONS ALFORT
15 R MARTEL	95290	L'ISLE ADAM
PL VICTOR HUGO	95400	VILLIERS LE BEL
AV VIOLETTES - GONESSE	95500	LE THILLAY
6 R NAPOLEON FAUVEAU	95170	DEUIL LA BARRE

14 PL DES ARTS	95240	CORMEILLES EN PARISIS
7 BD DES MERVEILLES	95800	CERGY

## Annexe 2 : Liste des produits éligibles

<b>CATEGORIE ULTRA FRAIS - CREME ET DESSERT</b>
La Laitière Clafoutis x4/abricot
La Laitière Clafoutis x4/cerise
La Laitiere citron bio x4
La Laitiere citron x4 arô naturel offre découverte
La Laitiere fraise x4 arô naturel offre découverte
La Laitiere nature bio x4
La Laitiere PP crème chocolat bio x2
La Laitière Profiteroles 90gx4 chocolat
La Laitiere riz au lait bio x4
La Laitiere vanille bio x4
La Laitiere vanille x4 arô naturel offre découverte
La Laitière le petit pot de creme x4 cafe offre découverte
La Laitière le petit pot de creme x4/caramel offre découverte
La Laitière le petit pot de creme x4/chocolat offre découverte
La Laitière le petit pot de creme x4/vanille offre découverte
La Laitière Riz au lait x4 nat sur lit caramel bs offre découverte
La Laitière Riz au lait x4/nature offre découverte
La Laitière Riz au lait x4/rhum-raisins offre découverte
La Laitière Riz au lait x4/vanille offre découverte
La Laitière Semoule au lait x4/nature offre découverte
La Laitière Semoule au lait x4/vanille offre découverte
La Laitière Sveltesse ferme fond. x4 café
Sveltesse ferme et fondant x4 caramel
Sveltesse ferme et fondant x4 chocolat
Sveltesse ferme et fondant x4 Chocolat Noir
Sveltesse ferme et fondant x4 citron
Sveltesse ferme et fondant x4 pistache
Le Viennois Mousse x4 cafe offre éco
Le Viennois Mousse x4 choco offre éco
Le viennois x4/cafe offre éco
Le viennois x4/choco noir offre économique
Le viennois x4/choco offre éco
Le viennois x4/vanille-caramel offre éco
YAOS nature x4 offre découverte
YAOS x4 citron offre découverte
YAOS x4 lit caramel offre découverte
YAOS x4 lit fraises offre découverte
YAOS x4 lit marron offre découverte

YAOS x4 lit mytilles offre découverte
YAOS x4 stracciatella offre découverte
YAOS x4 vanille offre découverte
<b>CATEGORIE FROMAGE</b>
CAMEMBERT 250 gr LEPETIT
COULOMMIERS 350 gr PRESIDENT
CHAUSSEE AUX MOINES 340 gr
MOZZARELLA 125 gr GALBANI
GRANA PADANO RAPE 60 gr GALBANI
Emmental Râpé Président 500 gr
Plaquette Emmental Président 400 gr
CAMEMBERT BIO 250 gr PRESIDENT
EMMENTAL BIO RAPE 150 gr PRESIDENT
EMMENTAL BIO PLAQUETTE 180 gr PRESIDENT
L'OVALE BIO 200 gr PRESIDENT
Salakis Tranche Nature 200 gr
Société Roquefort AOP Format Gourmand 200 gr
Société Crème Pot 100 gr
Lanquetot Camembert 250 gr
<b>CATEGORIE BEURRE &amp; CREME</b>
Bridélice Exquise crème légère semi épaisse 18%MG, 3x20cl
Président plaquette beurre gastronomique doux 82% MG, 2x250g
Président plaquette beurre gastronomique demi-sel 80% MG, 2x250g
Président beurrier gastronomique doux 82% MG, 2x250g
Président beurrier gastronomique demi-sel 80%MG 2x250g
Bridélice crème fraîche épaisse biologique 15%MG, 40cl
Bridélice crème légère fouettée 20%MG 250g
<b>CATEGORIE LAIT</b>
LACTEL DEMI-ECREME BOUTEILLE 8X1 LITRE FORMAT FAMILIAL
LACTEL ECREME BOUTEILLE 8X1 LITRE FORMAT FAMILIAL
CAFFE LATTE DE LACTEL CLASSICO BOUTEILLE 3X220ML
CAFFE LATTE DE LACTEL CAPPUCINO BOUTEILLE 3X220ML
LACTEL BK Max Choco 20cl